



INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

BUREAU RÉGIONAL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (BRIO)

ADMISSION EN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL (EMS)
À LA SUITE D'UN SÉJOUR HOSPITALIER

Informations aux patients-es et à leurs proches



L'admission dans un EMS est un moment très particulier dans la vie. Elle se décide parfois lors d'un séjour hospitalier. L'organisation et le choix de votre hébergement sont effectués avec vous, vos proches, l'hôpital et l'EMS.

Cette brochure vous fournit des informations utiles pour aborder ce changement dans de bonnes conditions. Elle permet notamment de vous renseigner lorsque la place souhaitée dans l'EMS de votre choix n'est pas disponible de suite.



PROJET D'HÉBERGEMENT EN EMS

A la suite de l'évaluation de votre situation médico-sociale et après discussion avec vous et vos proches, la décision d'un hébergement a été prise. Afin de vous permettre de vous y préparer au mieux, notre équipe BRIO est là pour vous soutenir et vous accompagner.

CHOIX DE L'EMS ET SÉJOUR PROVISOIRE

Vous pouvez, en principe, choisir librement l'EMS dans lequel vous souhaitez être hébergé-e, à condition que la mission (gériatrie ou psychogériatrie) corresponde à votre état de santé et qu'une place y soit disponible.

Si l'EMS de votre choix ne peut pas vous offrir un hébergement, le BRIO vous proposera un **séjour provisoire** dans un autre établissement de la région.

Le BRIO s'engage alors à vous tenir informé-e dès qu'une place se libère dans l'EMS que vous avez choisi.

RECLASSEMENT EN LIT « C »

Dans le cas où aucune indication médicale ne justifie de prolonger votre séjour hospitalier, celui-ci sera assimilé à un hébergement en EMS. Il en va de même :

- si vous refusez par « commodité » une place proposée
- si aucune place en EMS ne devait être disponible.

Dès lors, le coût journalier vous sera facturé, par l'hôpital, à raison de CHF 155.- par jour. L'Hôpital Riviera-Chablais vous adressera un courrier confirmant ces modalités.

VOS CONTACTS PENDANT L'HOSPITALISATION

- **Un-e Infirmier-ère De Liaison** (IDL) sera votre premier-ère interlocuteur-trice et vous accompagnera dans votre projet d'hébergement en EMS.

Nom:

Tél.:

- **Un-e Assistant-e Social-e** (AS) vous apportera des précisions administratives selon votre situation personnelle.

Nom:

Tél.:

- **Un-e infirmier-ère de coordination** se chargera de la recherche de l'EMS, en fonction des disponibilités des lits et de vos préférences.

Nom:

Tél.:

BUREAU RÉGIONAL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (BRIO)

Espace Santé Rennaz
Route des Tilles 6a
1847 Rennaz

Tél. 021 960 19 19
brio@rshl.ch

www.reseau-sante-haut-leman.ch

 accès aux personnes à mobilité réduite

**Les infirmiers-ères
de coordination du BRIO
répondent à vos appels**

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00 et
de 13 h 30 à 17 h 00.